

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 74/06

AFR 25/008/2006 – ÉFAI

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS

ÉTHIOPIE

Abraham Roda (h), agriculteur

Abraham Tula (h), ancien employé de l'Association pour le développement de Sidama (organisation non gouvernementale, ONG)

Abure Assefa (h), fonctionnaire

Dessaagne Gassamo (h), conseiller pédagogique à la *United States Agency for International Development* (USAID, agence des États-Unis pour le développement international)

Edasso Ebissa (h), agriculteur

Musse Alemayehu, fonctionnaire au ministère de l'Agriculture

Tadesse Washo (h), infirmier

Tefera Janba (h), étudiant à l'institution Awassa Tabour

Yosef Lalimo (h), étudiant à l'institution Awassa Tabour

Londres, le 31 mars 2006

Les personnes nommées ci-dessus font partie des quelque 60 personnes qui seraient détenues sans avoir été inculpées depuis leur arrestation le 12 mars 2006 ou après, à la suite de manifestations organisées par des membres du groupe ethnique sidama. Les manifestations ont eu lieu le 12 mars dans la ville d'Awassa, capitale de la région des Peuples, nations et nationalités du Sud, et dans d'autres villes proches. Tefera Janba, étudiant, serait souffrant par suite des actes de torture auxquels il aurait été soumis en détention. Les informations dont dispose Amnesty International sur son état de santé restent à confirmer et on ignore s'il reçoit des soins médicaux. Tous les détenus risquent d'être victimes d'actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements. Il est possible que ces personnes soient détenus uniquement pour avoir exprimé leurs opinions sans recourir à la violence ni prôner son usage ; ces détenus sont, par conséquent, des prisonniers d'opinion présumés.

Des manifestants auraient été frappés par des membres de la police fédérale. Certaines personnes ont, semble-t-il, été abattues, mais ces informations restent à confirmer. Des centaines de manifestants ont été arrêtés, dont beaucoup d'étudiants. La plupart ont été remis en liberté. Certains ont été emmenés dans un tribunal à Awassa, mais ont été libérés sans avoir été inculpés.

La plupart des personnes toujours détenues ont été arrêtées à Awassa et à Yirgalem et, selon certaines sources, sont maintenues en détention dans la prison d'Awassa. Cependant, certaines personnes se trouvent dans d'autres prisons et dans des postes de police, notamment à Yirgalem, à Lakoo et à Wondo. Dessaagne Gassamo a été appréhendé à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, puis a été transféré à Awassa, où il a été placé en détention.

Les manifestants ont renouvelé l'appel du peuple simana au sujet de la zone de peuplement simana, dans laquelle la majorité de la population appartient au groupe ethnique (ou « *nationalité* ») simana. Ils souhaitent faire de cette zone un État régional et faire ainsi en sorte que le peuple simana soit mieux représenté au niveau politique. La région des Peuples, nations et nationalités du Sud actuelle comprend plusieurs zones et de nombreuses « *nationalités* ». Le gouvernement fédéral est opposé au changement administratif demandé.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Des centaines de personnes, dont de nombreux étudiants de l'université d'Awassa, avaient été arrêtées à la suite de manifestations à Awassa et à Yirgalem le 2 février 2006 au sujet de la situation de la zone de peuplement sidama. La plupart d'entre elles ont été libérées au bout de quelques jours, mais plusieurs meneurs présumés des manifestations seraient encore détenus après avoir comparu devant un tribunal. Ils n'auraient pas encore été inculpés.

Au moins 25 manifestants pacifiques avaient été abattus le 24 mai 2002 par des policiers à Awassa et des dizaines d'autres détenus durant de longues périodes sans avoir été jugés ni même inculpés. Certains n'avaient été remis en liberté qu'au début de l'année 2004. Ces manifestants étaient opposés à une proposition du gouvernement qu'Awassa devienne une ville fédérale tout en restant la capitale régionale et de transférer la capitale de la zone de peuplement sidama. Ils considéraient que cela diminuerait l'influence du peuple sidama dans le gouvernement de la région des Peuples, nations et nationalités du Sud.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par le fait que les personnes mentionnées plus haut font partie des quelque 60 personnes détenues sans avoir été inculpées à Awassa et dans d'autres villes du Sud à la suite des manifestations du 12 mars en faveur d'une modification de statut de la zone de peuplement sidama ;

– demandez que ces personnes soient libérées sans délai à moins qu'elles ne soient inculpées d'infractions prévues par la loi ;

– demandez que soit ouverte une enquête impartiale sur les informations selon lesquelles des manifestants ont été abattus par des policiers et selon lesquelles Tefera Janba, étudiant, a été torturé au cours de sa détention.

APPELS À :

Premier ministre :

His Excellency Meles Zenawi
Office of the Prime Minister
PO Box 1031, Addis Ababa
Éthiopie

Fax : +251 1 552020 (remarque : indicatif modifié)

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Premier
Ministre,

Ministre de la Justice :

Mr Assefa Kesito
Ministry of Justice
PO Box 1370, Addis Ababa
Éthiopie

Fax : +251 1 520874

Courriers électroniques : ministry-justice@telecom.net.et

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

Ministre des Affaires fédérales :

Mr Sirag Fegisa
Ministry of Federal Affairs
PO Box 5608, Addis Ababa,
Éthiopie

Fax : +2511 511200

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

COPIES À :

Président de la région des Peuples, nations et nationalités du Sud :

Mr Hailemariam Dessalegne
Office of the President of the Southern Nations, Nationalities and Peoples Regional State
P O Box 18, Awassa,
Éthiopie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 11 MAI 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*